

BOURGOGNE VILLAGE

POINT DE SITUATION DANS VOTRE QUARTIER : PÉRIL ET TRAVAUX EN COURS RUE DE BOURGOGNE ET PROJET DE REQUALIFICATION À VENIR

Madame, Monsieur,

L'opération de confortement du sous-sol des voiries (rue de Bourgogne et rue des 4 Fils Aymon) et de l'emprise des immeubles démolis, a débuté le 16 avril 2026 et progresse dans les délais : la fin des travaux est prévue pour le mois de septembre.

Pour rappel, ces travaux consistent à injecter de la matière afin de consolider le sous-sol pour sécuriser la voirie et les réseaux d'assainissement.

Ces opérations de renforcement se déroulent en 3 temps, dont voici quelques aperçus :

1^{ère} phase : préparation de la plateforme



2^{ème} phase : les forages



3^{ème} phase : le comblement



L'entreprise de travaux démarre actuellement la phase d'injection solide. Il s'agit de traiter en profondeur les terrains d'assise. Cela mobilise des engins et équipements lourds, visibles depuis la rue.

En parallèle, pour ne pas mettre en péril les immeubles alentour, des moyens de surveillance constants ont été mis en place. Un géomètre expert assure un passage régulier sur le chantier afin de constater d'éventuels mouvements. Des fissures ont été constatées au 14 rue des 4 Fils Aymon, sur le pignon nord, au niveau de la mitoyenneté avec le bâtiment du 16 rue des 4 Fils Aymon.

L'entreprise a alors pu réagir rapidement et a procédé à l'opération de comblement sous ce bâtiment. Un monitoring de surveillance 24h/24h et des mesures conservatoires ont également été installées. Aujourd'hui, grâce à ces injections massives, le sous-sol de la zone est conforté et sécurisé.

Planning prévisionnel

La fin de ce chantier de stabilisation du sous-sol est prévue pour le courant du mois de septembre. À l'issue, l'opération de reprise des réseaux de la rue de Bourgogne débutera début 2027.

Par ailleurs, afin d'achever la sécurisation de la zone, le collecteur des eaux usées situé rue des 4 Fils Aymon fera l'objet d'un diagnostic précis.

Enfin, l'immeuble situé 16 rue des 4 Fils Aymon devra être détruit. Sa démolition sera programmée dans les meilleurs délais afin que le quartier retrouve au plus vite sa tranquillité.

Requalification du quartier Bourgogne Village

À la suite de la consultation menée avec les riverains en 2024 et 2025, les premières démarches ont été lancées au printemps, dans le but de retenir un bureau d'études techniques pour conduire ce projet de requalification.

Courant 2027, des temps d'échange et d'information seront proposés aux habitants afin de partager les différents projets selon les secteurs.

Dès la fin de l'année 2026, une borne de contrôle d'accès à l'aire piétonne sera installée rue de Bourgogne, afin de sécuriser le quartier.

Contact

Mairie de proximité centre-ville – mairie-centreville@ville-orleans.fr (02.38.68.31.60)